

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 24/07/2024 - 110015 - 2013 B 20598 - 392 033 254 - DELPHINE SAS

# DELPHINE SAS

Société par actions simplifiée

24-32, rue Jean Goujon

75008 PARIS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## DELPHINE SAS

Société par actions simplifiée

24-32, rue Jean Goujon

75008 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

À l'associé unique de la société DELPHINE SAS

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DELPHINE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

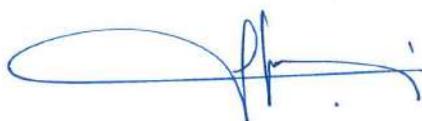
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A blue ink signature of Guillaume Troussicot, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Guillaume TROUSSICOT

DELPHINE SAS

COMPTES DE LA SOCIETE

31 DECEMBRE 2023

24-32 RUE JEAN GOUJON 75008 PARIS

392 033 254 RCS PARIS

**COMPTE DE RESULTAT ..... 3**

**BILAN..... 4**

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES..... 6**

**FILIALES ET PARTICIPATIONS.....18**

COMPTE DE RESULTAT - EXERCICE 2023

Produits / (Charges)	(en k€)	2023	2022
Produits financiers des filiales et participations		-	-
Titres en portefeuille :	dépréciations et provisions	(7 128)	(22 313)
	résultats de cession		-
<b>Gestion des filiales et participations</b>	<b>4.1</b>	<b>(7 128)</b>	<b>(22 313)</b>
Revenus des autres titres immobilisés		11 443	14 499
Autres titres immobilisés :	dépréciations et provisions	(21 596)	(43 790)
	résultats de cession	-	-
<b>Gestion des autres titres immobilisés</b>	<b>4.2</b>	<b>(10 153)</b>	<b>(29 291)</b>
Revenus des valeurs mobilières de placement		59 901	50 040
Valeurs mobilières de placement :	dépréciations et provisions	(5)	6 118
	résultats de cession	43	(6 889)
<b>Gestion des valeurs mobilières de placement</b>	<b>4.3</b>	<b>59 939</b>	<b>49 269</b>
Coût de la dette financière nette	4.4	(28 628)	(15 798)
Résultat de change	4.5	13 100	(17 324)
Autres produits et charges financiers	4.6	(2 373)	(2 571)
<b>RESULTAT FINANCIER :</b>		<b>24 757</b>	<b>(38 028)</b>
Prestations de services et autres revenus		-	-
Frais de personnel		-	-
Autres charges nettes de gestion	5	(136)	(76)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION :</b>		<b>(136)</b>	<b>(76)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT :</b>		<b>24 621</b>	<b>(38 104)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL :</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Impôt sur les sociétés	6.2	(9 502)	(2 256)
<b>RESULTAT NET :</b>		<b>15 119</b>	<b>(40 360)</b>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF

	Notes	2023			2022
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<i>(en k€)</i>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>		-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>		-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	7	406 531	(59 155)	347 376	353 696
Créances rattachées à des participations	8	180 550	-	180 550	181 327
Autres titres immobilisés	9	694 451	(83 738)	610 713	634 571
<b>ACTIF IMMOBILISÉ :</b>		<b>1 281 532</b>	<b>(142 893)</b>	<b>1 138 639</b>	<b>1 169 594</b>
Créances	10	36 917	-	36 917	30 511
Valeurs mobilières de placement	11	2 660 297	(5)	2 660 292	2 655 612
Disponibilités		2 123	-	2 123	2 465
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>		<b>2 699 337</b>	<b>(5)</b>	<b>2 699 332</b>	<b>2 688 588</b>
Comptes de régularisation		-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF :</b>		<b>3 980 869</b>	<b>(142 898)</b>	<b>3 837 971</b>	<b>3 858 182</b>

# DELPHINE SAS

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

### PASSIF

<i>(en k€)</i>	Notes	2023	2022
Capital social <i>(dont versé : 2 647 535)</i>		2 647 535	2 647 535
Primes d'émission, de fusion et d'apport		-	-
Réserves et écarts de réévaluation	13	15 522	15 522
Report à nouveau		369 502	409 862
Résultat de l'exercice		15 119	(40 360)
Provisions réglementées		-	-
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>	<b>12.2</b>	<b>3 047 678</b>	<b>3 032 559</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :</b>		-	-
Emprunts obligataires		-	-
Autres dettes financières	15	535 692	523 171
Autres dettes	16	254 351	302 006
<b>DETTES :</b>		<b>790 043</b>	<b>825 177</b>
Comptes de régularisation		250	446
<b>TOTAL PASSIF :</b>		<b>3 837 971</b>	<b>3 858 182</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES

1.	ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	7
2.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
3.	FAITS SIGNIFICATIFS ET EVENEMENTS POST- CLOTURE	10
4.	RESULTAT FINANCIER	10
5.	AUTRES CHARGES NETTES DE GESTION	12
6.	IMPOT SUR LES SOCIETES	12
7.	PARTICIPATIONS	13
8.	CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	13
9.	AUTRES TITRES IMMOBILISES	13
10.	CREANCES	14
11.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	14
12.	CAPITAL ET PRIMES	14
13.	RESERVES ET ECARTS DE REEVALUATION	15
14.	VARIATION DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS	15
15.	DETTE FINANCIERE BRUTE	16
16.	AUTRES DETTES	16
17.	AUTRES INFORMATIONS	17

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES

### 1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### 1.1. Activité de la Société

La société DELPHINE SAS réalise des investissements et placements financiers.

#### 1.2. Faits significatifs de l'exercice

En mars 2023, DELPHINE SAS a converti les obligations RNO GROUP SCA en actions pour un montant de 15 millions de GBP (*soit 19 millions d'euros*). Le pourcentage de détention de la société RNO GROUP SCA par DELPHINE SAS après cette opération est de 19,08% en type d'action « A » et « C ».

En mars 2023, DELPHINE SAS a converti son prêt auprès de la société Princess en actions de type « D » de la société RNO GROUP SCA pour un montant de 0,7 millions de GBP (*soit 0,8 millions d'euros*). Le pourcentage de détention de la société RNO GROUP SCA par DELPHINE SAS après cette opération est de 37,74% en type d'action « D ».

Sur l'exercice 2023, la société DELPHINE SAS a acquis des valeurs mobilières de placement pour un montant de 6,3 millions d'euros et a cédé une partie de son portefeuille de valeurs mobilières de placement pour un montant de 1,6 millions d'euros.

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1. Cadre général, changement de méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat de DELPHINE SAS sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier les règlements 2014-03 et 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC ») et les avis et recommandations ultérieurs, sous réserve de la présentation du compte de résultat, modifiée en 2013.

Le résultat est présenté de manière à permettre une meilleure compréhension de la formation du résultat, notamment lié à l'activité patrimoniale de la société, comme décrit en Note 1.1.

Cette présentation du compte de résultat inclut trois soldes intermédiaires : le résultat financier, le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel ; résultat financier et résultat d'exploitation cumulés forment le résultat courant avant impôt.

Le résultat financier comprend le résultat de gestion des filiales et participations, le résultat de gestion des autres titres immobilisés, le résultat de gestion des valeurs mobilières de placement, le coût de la dette financière qui est liée en substance à la détention de l'ensemble de ces titres, ainsi que les autres éléments résultant de la gestion des titres ou de la dette, en particulier les résultats de change ou sur instruments de couverture. Le résultat de gestion des filiales et participations comprend tous les éléments de gestion du portefeuille : dividendes, variation des dépréciations de titres, variation des provisions pour risques et charges liées au portefeuille, résultats de cession de titres. Le résultat de gestion des autres titres immobilisés et le résultat de gestion des valeurs mobilières de placement comprennent tous les éléments de gestion de ces portefeuilles : revenus, variation des dépréciations du portefeuille, résultats de cession des éléments du portefeuille.

Le résultat d'exploitation inclut les frais de gestion de la société.

## DELPHINE SAS

Les résultats financier et d'exploitation incluent les éléments dont la nature relève de la gestion financière de la société, ou de l'exploitation administrative, quel que soit leur montant ou leur occurrence. Le résultat exceptionnel englobe ainsi les seules opérations qui, du fait de leur nature, ne peuvent être comprises dans les résultats financier ou d'exploitation.

### 2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts, sont enregistrées à leur coût d'acquisition (*bors frais accessoires*) ou à leur valeur d'apport.

Les parts de Fonds d'investissement (*FCPR...*) ou autres entités sans personnalité morale sont, du fait de ce statut spécifique et de la durée probable de l'investissement, comptabilisées en « Autres titres immobilisés ».

Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est enregistrée, du montant de cette différence.

S'agissant des participations, leur valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'utilité ou à leur valeur de cession. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels ou sur les quotes-parts de situation nette de ces entités. La valeur de cession est calculée à partir de ratios ou cours boursiers d'entreprises similaires, à partir d'évaluations faites par des experts indépendants dans une perspective de cession, ou par référence à des transactions récentes.

S'agissant des parts de Fonds d'investissement et autres immobilisations financières assimilées, leur valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur de cession estimée.

Les variations du montant des dépréciations du portefeuille de titres de participation sont classées en gestion des filiales et participations ; les variations du montant des dépréciations des autres titres immobilisés sont classées en gestion des autres titres immobilisés ; les variations du montant des dépréciations des valeurs mobilières de placement sont classées en gestion des valeurs mobilières de placement.

Lorsque la valeur d'inventaire de la participation est négative, une provision pour dépréciation des créances rattachées éventuelles est enregistrée, à due concurrence, en complément de la dépréciation des titres, une provision pour risque au-delà.

Les engagements fermes d'achat ou de libération d'actions, parts et autres titres émis ou à émettre sont comptabilisés en « Autres dettes » pour leur montant à la date de la clôture, en contrepartie du compte « Autres titres immobilisés ».

Les créances rattachées à des participations comprennent également les avances qui assurent le financement permanent d'un GIE.

### 2.3. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à cette dernière, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

### 2.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées sont enregistrées à leur coût d'acquisition (*bors frais de transaction*) ; lorsque le coût d'acquisition est en devises, celui-ci est converti en euros au cours de change en vigueur à la date d'acquisition.

## DELPHINE SAS

A la clôture, si la valeur de marché des valeurs mobilières de placement et créances assimilées est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en résultat financier, du montant de cette différence. La valeur de marché des valeurs mobilières de placement et créances assimilées est déterminée, pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice, convertie le cas échéant aux taux de change de clôture ; pour les titres non cotés, par référence à leur valeur de réalisation estimée.

Ce calcul s'effectue par ligne de titres, sans compensation entre les plus et moins-values constatées.

En cas de cession partielle d'une ligne de titres, la détermination du résultat de cession s'effectue selon la méthode « Premier entré - Premier sorti » (*FIFO*).

### 2.5. Produits financiers de participations

Les distributions des filiales et participations, sont enregistrées lorsque celles-ci sont considérées acquises aux actionnaires ou associés.

### 2.6. Revenus des autres titres immobilisés

Les distributions faites par les Fonds Communs de Placement à Risque dits « fiscaux » (*FCPR*) sont imputées en déduction du montant de l'investissement dans le FCPR tant que celui-ci n'est pas ramené à une valeur nulle, et prises en revenus des autres titres immobilisés au-delà.

Les distributions faites par les autres Fonds sont comptabilisées en revenus des autres titres immobilisés dès qu'elles sont considérées comme définitives pour la part correspondant à la plus ou moins-value générée lors de la cession du sous-jacent ; le solde est imputé en déduction du montant de l'investissement dans le FCPR.

### 2.7. Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours des devises à la date des transactions.

Les dettes et créances en devises sont réévaluées aux cours du 31 décembre, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation étant portés en écart de conversion lorsque les dettes et créances ne sont pas couvertes. Les pertes de change non réalisées au 31 décembre font l'objet de provisions, excepté pour les pertes compensées par des gains potentiels dans une même devise.

Lorsque les dettes et créances sont couvertes, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation sont compensés par les pertes et les gains non réalisés des opérations de couvertures associés.

Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur des disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

### 2.8. Instruments dérivés

Les dérivés de change sont comptabilisés selon les principes suivants :

- Lorsque ces dérivés sont qualifiés de couverture :

- ils sont réévalués au cours du jour de clôture en Autres créances et Autres dettes ; les pertes ou gains non réalisés résultant de cette réévaluation compensent les pertes et gains non réalisés sur les actifs et passifs couverts par ces instruments ;
- les pertes ou gains non réalisés sont différés si ces instruments sont affectés à des opérations futures ;
- les pertes ou gains réalisés à l'échéance sont enregistrés en compensation des pertes et gains sur les actifs et passifs couverts par ces instruments.

## DELPHINE SAS

Le report déport est enregistré prorata temporis sur la durée des contrats en coût de la dette financière nette.

- Lorsque ces dérivés ne sont pas qualifiés de couverture (*positions ouvertes isolées*) :

- les gains non réalisés résultant de leur réévaluation au cours de clôture sont inscrits en Autres créances en contrepartie des comptes de régularisation ;
- les pertes non réalisées donnent lieu à constitution d'une provision pour charge à due concurrence, comptabilisée dans le Résultat de change ;
- les gains et pertes réalisés sont enregistrés dans le Résultat de change.

### 2.9. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

## 3. FAITS SIGNIFICATIFS ET EVENEMENTS POST- CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes, aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

## 4. RESULTAT FINANCIER

### 4.1. Gestion des filiales et participations

Le résultat provenant de la gestion des filiales et participations s'analyse de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	2023	2022
Produits financiers de filiales étrangères	-	-
<b>Produits financiers de filiales et participations</b>	-	-
Variation des dépréciations	(7 128)	(22 313)
Variation des provisions pour risques et charges	-	-
<b>Dépréciations et provisions au titre des filiales et participations</b>	<b>(7 128)</b>	<b>(22 313)</b>
<b>Résultat de cession</b>	-	-
<b>Gestion des filiales et participations</b>	<b>(7 128)</b>	<b>(22 313)</b>

Concernant la variation des dépréciations et provisions, voir également Note 14.

## 4.2. Gestion des autres titres immobilisés

Le résultat provenant de la gestion des autres titres s'analyse de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	2023	2022
Revenus des FCPR	11 156	13 790
Intérêts courus sur obligations	287	709
<b>Revenus des autres titres immobilisés</b>	<b>11 443</b>	<b>14 499</b>
Variation des dépréciations	(21 596)	(43 790)
<b>Dépréciations et provisions au titre des autres titres immobilisés</b>	<b>(21 596)</b>	<b>(43 790)</b>
<b>Résultat de cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gestion des autres titres immobilisés</b>	<b>(10 153)</b>	<b>(29 291)</b>

## 4.3. Gestion des valeurs mobilières de placement

Le résultat provenant de la gestion des valeurs mobilières de placement s'analyse de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	2023	2022
Produits des valeurs mobilières de placement	59 901	50 040
<b>Revenus des valeurs mobilières de placement</b>	<b>59 901</b>	<b>50 040</b>
Variation des dépréciations	(5)	6 118
<b>Dépréciations et provisions au titre des valeurs mobilières de placement</b>	<b>(5)</b>	<b>6 118</b>
<b>Résultat de cession</b>	<b>43</b>	<b>(6 889)</b>
<b>Gestion des valeurs mobilières de placement</b>	<b>59 939</b>	<b>49 269</b>

## 4.4. Coût de la dette financière nette

Le coût de la dette financière nette s'analyse de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	2023	2022
<b>Coût de la dette financière nette hors Groupe</b>	<b>(8 434)</b>	<b>(5 211)</b>
Charge d'intérêts intra-groupe	(20 223)	(10 686)
Produit d'intérêts intra-groupe	29	99
<b>Coût de la dette financière nette intra-Groupe</b>	<b>(20 194)</b>	<b>(10 587)</b>
<b>Coût de la dette financière nette</b>	<b>(28 628)</b>	<b>(15 798)</b>

## 4.5. Résultat de change

Le résultat de change est constitué des éléments suivants :

(en k€)	2023	2022
Différences positives de change	55 041	53 272
Différences négatives de change	(41 941)	(72 082)
Variation des provisions pour pertes de change latentes	-	1 486
<b>Résultat de change</b>	<b>13 100</b>	<b>(17 324)</b>

## 4.6. Autres produits et charges financiers

Le montant des autres produits et charges financiers s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	2023	2022
Autres produits financiers	-	-
Autres charges financières	(2 373)	(2 571)
Variation des provisions	-	-
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(2 373)</b>	<b>(2 571)</b>

## 5. AUTRES CHARGES NETTES DE GESTION

Les autres charges nettes de gestion sont constituées notamment d'honoraires ainsi que des frais administratifs et comptables facturés par les entreprises liées pour un montant de 37 milliers d'euros (50 milliers d'euros en 2022).

## 6. IMPOT SUR LES SOCIETES

### 6.1. Reports déficitaires

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société DELPHINE SAS ne fait plus partie du périmètre d'intégration fiscale du groupe LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SE. Du fait de sa sortie d'intégration, DELPHINE SAS a perdu son droit au report des déficits constatés pendant la période d'intégration. Les éventuels surcoûts d'impôt sur les sociétés que DELPHINE SAS pourrait encourir, donneront lieu à une indemnisation par LVMH SE à DELPHINE SAS. Cette indemnisation sera égale à la différence entre le montant d'impôt sur les sociétés dû par DELPHINE SAS et le montant d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable si elle avait pu utiliser les déficits générés au cours de sa période d'appartenance au groupe intégré.

Au 31 décembre 2023, le montant des reports déficitaires acquis depuis la sortie de l'intégration fiscale est nul. Les reports déficitaires acquis au sein de l'intégration fiscale et indemnissables par LVMH SE s'élèvent à 737 957 milliers d'euros.

## 6.2. Ventilation de l'impôt

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	Résultat avant impôt	(Charge) / Produit d'impôt	Résultat net
Résultat courant	24 621	(19 284)	5 337
Résultat exceptionnel			
	<b>24 621</b>	<b>(19 284)</b>	<b>5 337</b>
Indemnisation des déficits de l'intégration fiscale (a)	-	9 782	9 782
Crédit d'impôts	-	-	-
	<b>24 621</b>	<b>(9 502)</b>	<b>15 119</b>

(a) : dont indemnisation des reports déficitaires par LVMH SE : 9 782 milliers d'euros

## 7. PARTICIPATIONS

<i>(en k€)</i>	2023	2022
Valeur brute du portefeuille de participations	406 531	386 697
Dépréciation	(59 155)	(33 001)
<b>Valeur nette du portefeuille de participations</b>	<b>347 376</b>	<b>353 696</b>

L'évolution de la valeur brute du portefeuille de participations est présentée en note 1.2.

Le portefeuille de participations est détaillé dans le tableau des filiales et participations.

Les méthodes de dépréciation des titres de participation sont décrites en Note 2.2.

L'évolution de la dépréciation du portefeuille est analysée en Note 14.

## 8. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les créances rattachées à des participations correspondent à des avances accordées par DELPHINE au GIE CAPI 13 pour un montant total de 180,55 millions d'euros.

## 9. AUTRES TITRES IMMOBILISES

<i>(en k€)</i>	2023	2022
Valeur brute du portefeuille	694 451	718 316
Dépréciation	(83 738)	(83 745)
<b>Valeur nette du portefeuille</b>	<b>610 713</b>	<b>634 571</b>

Le portefeuille des autres titres immobilisés est constitué principalement de parts de fonds d'investissement et Fonds Communs de Placement à Risques (FCPR) français ou étrangers.

L'évolution de la valeur brute du portefeuille des autres titres immobilisés est présentée en note 1.2.

## DELPHINE SAS

La valeur brute des "autres titres immobilisés" est constituée à hauteur de 239 113 milliers d'euros, de capital souscrit non appelé par les participations concernées ; un montant équivalent est comptabilisé en « Autres dettes ».

### 10. CREANCES

Le solde des créances s'analyse ainsi :

<i>(en k€)</i>	2023			2022
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
<b>Créances sur des entreprises liées</b>	<b>10 864</b>	-	<b>10 864</b>	<b>2 236</b>
<i>dont : indemnisation des déficits de l'intégration fiscale</i>	<i>9 782</i>	-	<i>9 782</i>	<i>2 231</i>
<b>Créances sur l'État</b>	-	-	-	<b>4 720</b>
<b>Autres créances</b>	<b>26 053</b>	-	<b>26 053</b>	<b>23 555</b>
<b>Total</b>	<b>36 917</b>	-	<b>36 917</b>	<b>30 511</b>

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an.

### 11. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

<i>(en k€)</i>	2023	2022
Valeur brute du portefeuille	2 660 297	2 655 612
Dépréciation	(5)	-
<b>Valeur nette du portefeuille</b>	<b>2 660 292</b>	<b>2 655 612</b>

Le portefeuille est constitué d'actions ou parts de sociétés françaises ou étrangères diversifiées cotées en bourse.

L'évolution de la valeur brute du portefeuille des valeurs mobilières de placement est présentée en note 1.2.

Les méthodes de dépréciation des valeurs mobilières de placement sont décrites en Note 2.4.

L'évolution de la dépréciation du portefeuille est analysée en Note 14.

### 12. CAPITAL ET PRIMES

#### 12.1. Capital

Le capital social, entièrement libéré, est constitué de 3 256 500 actions au nominal de 813 euros. Toutes les actions constituant le capital social bénéficient des mêmes droits.

## 12.2. Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Autres réserves et prov. réglementées	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
<b>Au 31/12/2022 avant affectation du résultat</b>	<b>3 256 500</b>	<b>2 647 535</b>	-	<b>15 522</b>	<b>409 862</b>	<b>(40 360)</b>	<b>3 032 559</b>
Affectation du résultat 2022	-	-	-	-	(40 360)	40 360	-
<b>Au 31/12/2023 après affectation du résultat</b>	<b>3 256 500</b>	<b>2 647 535</b>	-	<b>15 522</b>	<b>369 502</b>	-	<b>3 032 559</b>
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	15 119	15 119
<b>Au 31/12/2023 avant affectation du résultat</b>	<b>3 256 500</b>	<b>2 647 535</b>	-	<b>15 522</b>	<b>369 502</b>	<b>15 119</b>	<b>3 047 678</b>

L'affectation du résultat de l'exercice 2022 résulte des résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2023.

## 13. RESERVES ET ECARTS DE REEVALUATION

Les réserves s'analysent de la façon suivante :

(en k€)	2023	2022
Réserve légale	14 724	14 724
Réserves réglementées	798	798
Autres réserves	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
<b>Total</b>	<b>15 522</b>	<b>15 522</b>

Les réserves réglementées comprennent exclusivement la réserve constituée lors de la conversion du capital en euros.

## 14. VARIATION DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS

La variation des dépréciations d'actifs et des provisions s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	31 décembre 2022	Dotations	Utilisations	Reprises	31 décembre 2023
Titres de participation	33 001	14 140	19 026	(7 012)	59 155
Autres titres immobilisés	83 745	81 065	(19 026)	(62 046)	83 738
Valeurs mobilières de placement	-	5	-	-	5
<b>Dépréciations d'actifs</b>	<b>116 746</b>	<b>95 210</b>	-	<b>(69 058)</b>	<b>142 898</b>
Pertes de change latentes	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>116 746</b>	<b>95 210</b>	-	<b>(69 058)</b>	<b>142 898</b>
dont :					
résultat financier		95 210	-	(69 058)	
résultat d'exploitation		-	-	-	
résultat exceptionnel		-	-	-	

## 15. DETTE FINANCIERE BRUTE

La dette financière brute s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	2023	2022
<b>Emprunts obligataires</b>	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Dette financière intra-groupe	535 692	523 171
Autres dettes	-	-
Autres dettes financières	535 692	523 171
<b>Dette financière brute</b>	<b>535 692</b>	<b>523 171</b>

### 15.1. Analyse de la dette financière brute par échéance

La répartition de la dette financière brute par nature et selon son échéance est présentée dans le tableau ci-après :

(en k€)	Total	Montant			Dont charges à payer	Dont entreprises liées
		à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans		
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Dette financière intra-groupe	535 692	535 692	-	-	2 003	535 692
Autres dettes	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières	535 692	535 692	-	-	2 003	535 692
<b>Dette financière brute</b>	<b>535 692</b>	<b>535 692</b>	-	-	<b>2 003</b>	<b>535 692</b>

### 15.2. Dette financière intra-groupe

Au 31 décembre 2023, la dette financière intra-groupe est constituée d'un compte courant pour un montant de 535,7 millions d'euros avec la société du groupe LVMH assurant la gestion centralisée de la Trésorerie. Ce solde inclut des intérêts courus à hauteur de 2 millions d'euros.

## 16. AUTRES DETTES

La répartition des autres dettes par nature et selon leur échéance, ainsi que les charges à payer rattachées, sont présentées dans le tableau ci-après :

(en k€)	Total	Montant			Dont charges à payer	Dont entreprises liées
		à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132	132	-	-	100	32
Dettes fiscales et sociales	15 106	15 106	-	-	-	-
Autres dettes	239 113	239 113	-	-	-	239 113
<b>Autres dettes</b>	<b>254 351</b>	<b>254 351</b>	-	-	<b>100</b>	<b>239 145</b>

Les autres dettes comprennent la part des Autres titres immobilisés non appelée mentionnée en Note 9, pour un montant de 239 113 milliers d'euros.

## 17. AUTRES INFORMATIONS

### 17.1. Autres engagements

Néant.

### 17.2. Instruments de change

(en k€)	Devise	Montants nominaux	Montant			Valeur de marché (a)
			à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Termes	USD	(2 937)	(2 937)	-	-	122
Termes	CNY	70	70	-	-	(4)
Swaps cambistes	USD	517 293	517 293	-	-	21093
Swaps cambistes	CNY	8 522	8 522	-	-	18
<b>Total</b>		<b>522 948</b>	<b>522 948</b>	-	-	<b>21 329</b>

(a) Gains/(pertes).

L'ensemble des contrats présentés dans le tableau ci-dessus est à une échéance de moins d'un an.

### 17.3. Relations avec les parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune nouvelle convention avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

### 17.4. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société DELPHINE SAS sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

LVMH MOËT HENNESSY-LOUIS VUITTON SE  
 au capital de 150 614 520 euros  
 22 avenue Montaigne – 75008 PARIS  
 775 670 417 RCS Paris

La société DELPHINE SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, conformément aux articles L 233-17 et R 233-15 du Code de Commerce, d'établir des comptes consolidés.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals accordés	Chiffres d'affaires hors taxes	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2023
						(c)	(c)					
			(a)	(a)(b)			(c)	(c)	(a)	(a)	(c)	
					Brute	Nette						
<i>(en milliers d'unités monétaires)</i>												
<b>1. Participations étrangères (&gt; 10% et ≤ 50%)</b>												
LVMH EU SA	Luxembourg	EUR	104 853	191 757	42,86%	257 160	234 194	-	-	-	1 622	-
RNO Group Sca	Luxembourg	GBP	74 540	(124 193)	37,74%	20 428	808	-	-	-	37 374	-
<b>2. Autres participations étrangères</b>												
Tod's	Italie	EUR	66 187	866 761	10,00%	128 943	112 373	-	-	722 179	39 045	-
<b>3. Autres immobilisations financières</b>												
GIE CAPI 13	France	EUR				n.a. <sup>(d)</sup>	n.a. <sup>(d)</sup>	180 550	-			-
<b>TOTAL</b>						<b>406 531</b>	<b>347 376</b>	<b>180 550</b>	<b>-</b>			<b>-</b>

(a) En devises pour les filiales étrangères

(b) Avant affectation du résultat

(c) en milliers d'euros

(d) GIE sans capital

# DELPHINE S.A.S

S.A.S au capital de 2 647 534 500 €  
Siège social : 24-32 rue Jean Goujon – 75008 Paris  
392 033 254 RCS PARIS

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

Le 28 juin 2024 au Siège Social,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'Associé Unique de la Société, la société **LVMH INVESTISSEMENTS**, Société par actions simplifiée au capital de 2 953 962 700 Euros, dont le siège social se trouve au 24-32 rue Jean Goujon – 75008 Paris, dûment représentée par Monsieur Jean-Jacques GUIONY, en sa qualité de Président

Propriétaire de la totalité des 3 256 500 actions composant 100% du capital social et des droits de vote de la Société :

### 1. Après avoir pris acte de ce qui suit :

Le Président a, conformément aux dispositions statutaires, examiné et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

Les comptes annuels de l'exercice écoulé et le rapport de gestion ont été tenus au siège social à la disposition du Commissaire aux Comptes dans les délais prescrits par la Loi.

Avis des présentes décisions a été donné au Commissaire aux Comptes par lettre recommandée en date du 20 juin 2024.

[...]

### DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à :

	EUR
Résultat bénéficiaire de l'exercice	15.118.201,56
Report à nouveau au 31.12.2023	369.501.436,15
Dotation de 5% du bénéfice de l'exercice à la réserve légale	(755.910,08)
Soit un résultat distribuable de	383.863.727,63

De la manière suivante :

Affectation au report à Nouveau =====  
383.863.727,63

L'Associé Unique prend acte de qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

[...]

Extrait certifié conforme

DocuSigned by:



Monsieur Jean-Jacques GUIONY  
Président